

Communiqué

pour diffusion immédiate

L'Écocentre de la MRC de Drummond rouvrira le 28 avril prochain

Le 17 avril 2020 – Alors que le printemps s'installe graduellement, la MRC de Drummond annonce la réouverture de son écocentre à compter du mardi 28 avril prochain.

Situées au 5620, rue Saint-Roch Sud à Drummondville, les installations de l'écocentre seront accessibles aux résidents des municipalités de la MRC de Drummond qui ne présentent aucun symptôme de la COVID-19, du mardi au samedi, de 8 h à 17 h. Le site sera fermé les dimanches et lundis.

La liste des matières, des produits et des objets acceptés à l'écocentre peut être consultée au www.mrcdrummond.qc.ca/ecocentre. Il est important de rappeler que les résidus découlant d'activités commerciales ou industrielles y sont refusés.

Achalandage et distanciation physique

Jusqu'à la levée complète des mesures de confinement et considérant la nécessité en cette période de pandémie de maintenir les mesures de distanciation physique, les citoyens sont invités à se rendre à l'écocentre uniquement s'ils ont beaucoup de matières ou des objets volumineux à y apporter.

Autant que possible, les visiteurs devront y aller seuls ou, s'ils ont besoin d'aide pour manipuler des objets, être accompagnés d'une autre personne qui demeure sous le même toit.

La direction de l'Écocentre de la MRC de Drummond demande la collaboration du public pour le respect des consignes afin de faciliter la reprise ordonnée et sécuritaire des activités de ce lieu de valorisation de matières résiduelles.

-30-

Information : Michel Royer
Directeur général par intérim
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 118

Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 123